



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS
DE MADAME PATRICIA MIRALLES,
MINISTRE DÉLÉGUEE CHARGÉE DE LA MÉMOIRE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

**Cérémonie des vœux de la Société nationale
d'entraide de la Médaille militaire**

Rue de la Bienfaisance – Mercredi 22 janvier 2025

- Seul le prononcé fait foi -

Monsieur le président général de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire,

Monsieur le Gouverneur des Invalides, Général,

Madame la directrice générale de l'ONaCVG, chère Marie-Christine,

Chers responsables, membres et amis des associations mémorielles et du monde combattant,

Je suis très heureuse de me trouver parmi vous à l'occasion de cette cérémonie de vœux, et de pouvoir ainsi vous témoigner de l'attachement que j'éprouve envers votre association, et envers la si belle distinction autour de laquelle elle s'est constituée.

Oui, la Médaille militaire est sans doute la plus belle de toutes les décorations qu'un militaire puisse recevoir.

En la créant, l'empereur Napoléon III a compris que ceux qui étaient désormais le cœur des armées modernes, ceux qui perdaient ou gagnaient les batailles, c'était les sous-officiers et les militaires du rang. C'est aujourd'hui plus vrai que jamais.

La Médaille militaire symbolise le service des armes, le dévouement et le sacrifice accepté. Cet esprit de sacrifice qui ne se manifeste pas seulement par des faits d'armes héroïques, mais qui est aussi le sacrifice accompli pendant de longues années de ses loisirs, de ses temps de repos, d'une partie de sa vie de famille...

Nous sommes davantage conscients aujourd'hui, et c'est un progrès, du poids que cela peut faire peser sur les militaires ; mais c'est une servitude remarquable parce que nécessaire.

Accepté par sens du devoir et conscience de l'intérêt supérieur, ce sacrifice doit être salué et honoré : il est décisif pour le succès des armes de la France.

Si elle mérite pleinement son surnom de « médaille des sous-officiers », il ne faudrait pas oublier cependant que la Médaille militaire est aussi la plus haute distinction que puisse recevoir un officier général.

Alors que nous célébrons le 80^e anniversaire de la Libération, c'est l'occasion de rappeler que les maréchaux Leclerc, de Lattre de Tassigny ou Juin, en furent récipiendaires.

C'est à leurs côtés qu'ont pris place, depuis, le sergent-chef Nicolas Mazier, le sergent Maxime Blasco, les premiers maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, et tant d'autres parmi vous et vos camarades.

Illustre par son histoire et la signification qu'elle porte, la Médaille militaire joue un rôle central dans le

système de récompense bien organisé dont nous savons, depuis Napoléon I^{er}, qu'une société moderne a besoin.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de juste reconnaissance des mérites, mais de reconnaissance hiérarchisée, que je poursuivrai le travail engagé par mon prédécesseur, Jean-Louis Thiériot, autour de la création d'une nouvelle agrafe « Monde combattant » pour la Médaille de la Défense nationale.

Je souhaite qu'elle voit le jour au printemps : il s'agit d'abord de définir avec les associations les critères d'attributions les plus justes.

Je travaille en étroite concertation avec elles, dans cet esprit de paritarisme qui a toujours été le mien, car je suis dans ce ministère l'héritière d'André Maginot. Lui qui fut aussi des vôtres, comme titulaire de la Médaille militaire.

Si cette médaille est l'une de nos plus anciennes décorations, votre société constitue l'une des plus anciennes associations militaires, puisque c'est en 1904 qu'elle était créée.

Je dis « association militaire », et pas seulement d'anciens combattants, car elle réunit dès l'origine des vétérans et des militaires en service actif, unis à des fins de prévoyance et de secours mutuel --- à une époque où n'existaient encore ni l'Assurance maladie, ni les caisses de retraite.

Depuis 120 ans, la SNEMM a ainsi accompagné l'histoire de la France et de ses soldats dans un esprit constant de solidarité et d'entraide.

Elle a accompagné les combattants, mais aussi les pupilles de guerre, les veuves, les anciens et les blessés, en créant des orphelinats, des maisons de retraite et de repos : la résidence d'Hyères poursuit aujourd'hui cette mission, tout comme votre engagement auprès des blessés militaires.

Vous savez que c'est un sujet dont j'ai souhaité faire l'axe prioritaire de mon action avec le Plan blessés 2023-2027.

La SNEMM, ce sont aussi des centaines de sections, réparties dans tous les territoires français, métropolitains et ultra-marins, qui témoignent au plus près des monuments aux morts de ce lien vital entre mémoire et esprit de défense.

Je veux particulièrement saluer le dévouement de votre président, José Miguel Real, et celui du bureau national, qui permettent de faire vivre cet héritage et de porter de nouvelles initiatives.

Cette année 2025 sera aussi celle des « Invictus games » de Vancouver Whistler : je sais que vous suivrez avec attention les sportifs français, qui malgré leurs blessures ont gardé toute leur détermination. Je serai moi-même sur place pour les encourager.

Le soutien que vous leur apportez, comme le partenariat que vous avez établi avec le Centre national des sports de la Défense, sont le témoignage que vous restez fidèles à la devise gravée au revers de la Médaille militaire : « Valeur et Discipline ».

Par votre engagement, vous donnez à cette devise une résonance toujours nouvelle, et vous prouvez que, non, ces idéaux ne sont pas dépassés !

Il me reste à souhaiter bonne chance à nos sportifs pour ces Invictus Games, et à chacun d'entre vous une très belle année 2025 !

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO**

Centre médias du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Varlin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15